



## **COMMISSION DES CALENDRIERS**

### ***MISSIONS***

- établir le calendrier général de toutes les compétitions organisées par le District, en tenant compte des dates résultant du calendrier général établi par la Ligue de Paris-Ile de France,
- réactualiser ce calendrier si nécessaire au cours de la saison, notamment en cas d'arrêt prolongé des compétitions,
- vérifier la recevabilité des engagements des clubs dans les différentes compétitions,
- appliquer les conseils de la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education pour éviter les matchs à risque (incidence sur la composition des groupes),
- organiser le tirage au sort de la composition des groupes Seniors lorsque cela est prévu,
- proposer au Comité de Direction du District la composition des groupes de championnats constitués de manière géographique,
- participer à la réunion de constitution des alternances des équipes de Ligue (« Loto ») afin d'obtenir les meilleures alternances possibles pour les calendriers yvelinois,
- établir les calendriers des rencontres des différentes compétitions organisées par le District, en tenant compte au maximum des alternances et des souhaits exprimés par les clubs,
- décider, en cas de nécessité, en accord avec la ou les commissions gestionnaires, de la refonte de certains groupes de Championnats,
- s'assurer du respect par les clubs de leurs diverses obligations et des Règlements,
- établir la liste des accessions et relégations à l'issue de chaque saison.